



**Table ronde nationale sur
l'environnement et l'économie**

**Rapport annuel
2009-2010**



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

Canada



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

TABLE RONDE NATIONALE

344, rue Slater, bureau 200, Ottawa, Ontario, K1R 7Y3 Canada

SUR L'ENVIRONNEMENT

Tél. : 613-992-7189 / Téléc. : 613-992-7385 / Courriel : admin@nrtee-trnee.ca

ET L'ÉCONOMIE

WWW.TRNEE-NRTEE.CA

LETTRE DU PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT

Juillet 2010

Monsieur le ministre,

Nous sommes très heureux de vous présenter le *rapport annuel* 2009-2010 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

L'année a été particulièrement chargée pour la Table ronde, en commençant en avril 2009, avec la publication d'*Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*. Ont suivi quatre publications distinctes touchant les politiques, y compris la revue et l'évaluation annuelle du plan d'action de la *Loi sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto*. La TRNEE a également mené des recherches durant l'année financière qui s'est terminée avec la publication de deux autres rapports au printemps de 2010.

La Table ronde a souligné l'automne par la publication de *Franc Nord : Adaptation de l'infrastructure du Nord canadien au changement climatique*. Le rapport offrait des conseils pratiques sur la façon dont le Nord canadien peut adapter son infrastructure aux effets potentiels du changement climatique. Un peu plus tard, la Table ronde a mis une touche finale à son rapport sur la tarification du carbone intitulé *Objectif 2050* avec une version en format électronique qui mettait en évidence les principaux résultats émanant d'une série de rencontres avec les intervenants qui ont eu lieu vers la fin du printemps et durant l'été 2009.

Au début de l'année 2010, en collaboration avec le Forum des politiques publiques, la TRNEE a produit un rapport qui examinait le besoin de nouvelles approches collaboratives pour atteindre les objectifs du développement durable. Ce rapport conjoint, intitulé *Le progrès grâce aux processus : Réaliser un développement durable ensemble* était l'aboutissement de rencontres et de consultations avec 20 experts du domaine de la gouvernance.

Durant toute l'année, la Table ronde a poursuivi son travail au sein de deux programmes importants de recherche : *Prospérité climatique – Risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada* et *Pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*.

La série sur la prospérité climatique a été dévoilée au public en avril 2010 au moyen d'une brochure qui présente la portée du programme. Le premier rapport de la série intitulé *À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone* a été rendu public en mai 2010 et en juin la TRNEE publiait le premier de ses deux rapports dans le cadre de son programme sur l'eau, *Courant de changement : la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*.

Au-delà de nos publications, les membres de la TRNEE ont participé à plusieurs conférences en plus d'être hôtes de plusieurs réunions conjointes avec les intervenants. La Table ronde a également assumé un rôle de leadership dans les discussions portant sur la stratégie en matière d'énergie propre pour le Canada aux côtés de neuf autres organisations de politique publique.

La dernière année a marqué l'aube de la troisième décennie de la Table ronde durant laquelle elle a fourni au gouvernement du Canada et au Parlement des conseils stratégiques sur la façon de réaliser un développement durable. C'est avec plaisir que nous allons continuer dans cette voie.

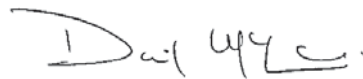
Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,



Robert Page, Ph. D.

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin

MEMBRES DE LA TRNEE (du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010)

Président de la TRNEE

Bob Page
Calgary (Alberta)

Janet Benjamin
North Vancouver (Colombie-Britannique)
(jusqu'au 8 décembre 2009)

L'honorable Pauline Browes, P.C.
Toronto (Ontario)

Elizabeth Brubaker
Toronto (Ontario)

Angus Bruneau
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

David Chernushenko
Ottawa (Ontario)
(jusqu'au 9 novembre 2009)

Diane Cunningham
London (Ontario)
(à partir du 14 mai 2009)

Anthony Dale
Toronto (Ontario)

Francine Dorion
St-Bruno-de-Montarville (Québec)

Robert Dubé
Montréal (Québec)
(jusqu'au 12 octobre 2009)

John Hachey
Lachine (Québec)
(à partir du 14 mai 2009)

Timothy Haig
Oakville (Ontario)

Christopher Hilkene
Toronto (Ontario)

Franklin Holtforster
Ottawa (Ontario)
(à partir du 9 novembre 2009)

Mark Jaccard
Vancouver (Colombie-Britannique)
(jusqu'au 9 novembre 2009)

Leah Lawrence
Calgary (Alberta)
(à partir du 14 mai jusqu'au 13 novembre 2009)

Donald MacKinnon
Toronto (Ontario)

Ken McKinnon
Whitehorse (Yukon)

Robert Mills
Red Deer (Alberta)
(à partir du 1^{er} octobre 2009)

Richard Prokopanko
Vancouver (Colombie-Britannique)

Wishart Robson
Calgary (Alberta)

Robert Slater
Ottawa (Ontario)

Robert Sopuck
Sandy Lake (Manitoba)
(jusqu'au 28 juillet 2009)

Président et premier dirigeant de la TRNEE

David McLaughlin

SECRETARIAT DE LA TRNEE (en date du 31 mars 2010)

Président et premier dirigeant

David McLaughlin

Adjointe exécutive au président et premier dirigeant

Julie St-Amour

Directeur des politiques et de la recherche

René Drolet

Conseillers principaux en politiques

Jill Baker

Alex Long

Conseillers en politiques

Dale Beugin

Jimena Eyzaguirre

Suzanne Loney

Associées à la recherche

Katherine Balpatak

Isabella Kavafian

Directeur des communications et des affaires publiques

Brian Laghi

Conseiller en communications

Tony Bégin

Agent des communications du site Web

Edwin Smith

Coordonnateur des communications

Tania Tremblay

Adjoint administratif aux communications

Richard Pilon

Secrétaire générale et gestionnaire, services aux membres

Sara Melamed

Directeur des services intégrés

Jim McLachlan

Spécialiste de la gestion des dossiers et de l'informatique

Fosca Omara

Analyste en sécurité des TI, des systèmes et des réseaux

Kevin Trudeau

Gestionnaire des finances et des contrats

Duane Wilson

Agent aux finances

Claude Simard

Adjointes aux finances

Linda Charbonneau

Bonnie Klein

Administratrice des achats et des contrats

Denise Johnston

Gestionnaire, Ressources humaines et

Services administratifs

Hélène Sutton

Adjointe aux ressources humaines et

à la gestion du bureau

Kim Laforge

Adjointes administratives

Denise Edwards

Nadra Meigag

TABLE RONDE NATIONALE : QUI NOUS SOMMES

Issue de *Notre avenir à tous*, le célèbre rapport Brundtland, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est devenue un modèle de rassemblement de groupes aux intérêts divers et divergents autour d'une même table en vue de dégager des consensus sur des idées et d'offrir des suggestions viables de développement durable.

La TRNEE cherche à soutenir la prospérité du Canada sans emprunter de ressources aux générations futures ni compromettre leur capacité de vivre en sécurité.

La TRNEE jouit de cette position privilégiée que lui confère son statut d'organisme consultatif indépendant en matière de politiques appelé à conseiller le gouvernement fédéral sur les solutions à envisager en matière de développement durable. Nous sensibilisons les Canadiens et leurs gouvernements aux défis du développement durable. Nous préconisons un changement positif. Nous nous efforçons de promouvoir des solutions stratégiques crédibles et impartiales dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens en nous fondant sur la recherche, l'engagement des intervenants et la réflexion de nos membres.

Nous accomplissons cette mission en favorisant la production de rapports solides et bien documentés sur des enjeux prioritaires, de même qu'en conseillant les gouvernements sur la meilleure façon de concilier et d'intégrer les défis souvent divergents de la prospérité économique et de la conservation de l'environnement.

La TRNEE réunit un groupe de chefs de file distingués du domaine de la durabilité provenant des quatre coins du Canada qui sont actifs dans le milieu des affaires, dans le monde universitaire, en environnement, dans le domaine du travail, dans le secteur des politiques publiques et dans la sphère communautaire. Nos membres sont nommés par le gouvernement fédéral pour un mandat d'au plus trois ans. Ils se rencontrent à l'occasion de tables rondes, un havre sûr de discussion qui encourage l'échange sans retenue d'idées favorisant le dégagement de consensus. C'est ainsi que nous conjuguons des positions traditionnellement divergentes.

Nous faisons aussi appel à des organismes experts, à diverses industries et à des personnes pour nous aider à faire notre travail au nom des Canadiens. Ces partenaires nous aident à stimuler notre créativité, à mettre nos idées à l'épreuve et à nous donner l'élan dont nous avons besoin pour réussir.

La *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* souligne l'indépendance de la TRNEE et de ses activités. La TRNEE relève actuellement du gouvernement du Canada et du Parlement par l'entremise du ministre de l'Environnement.

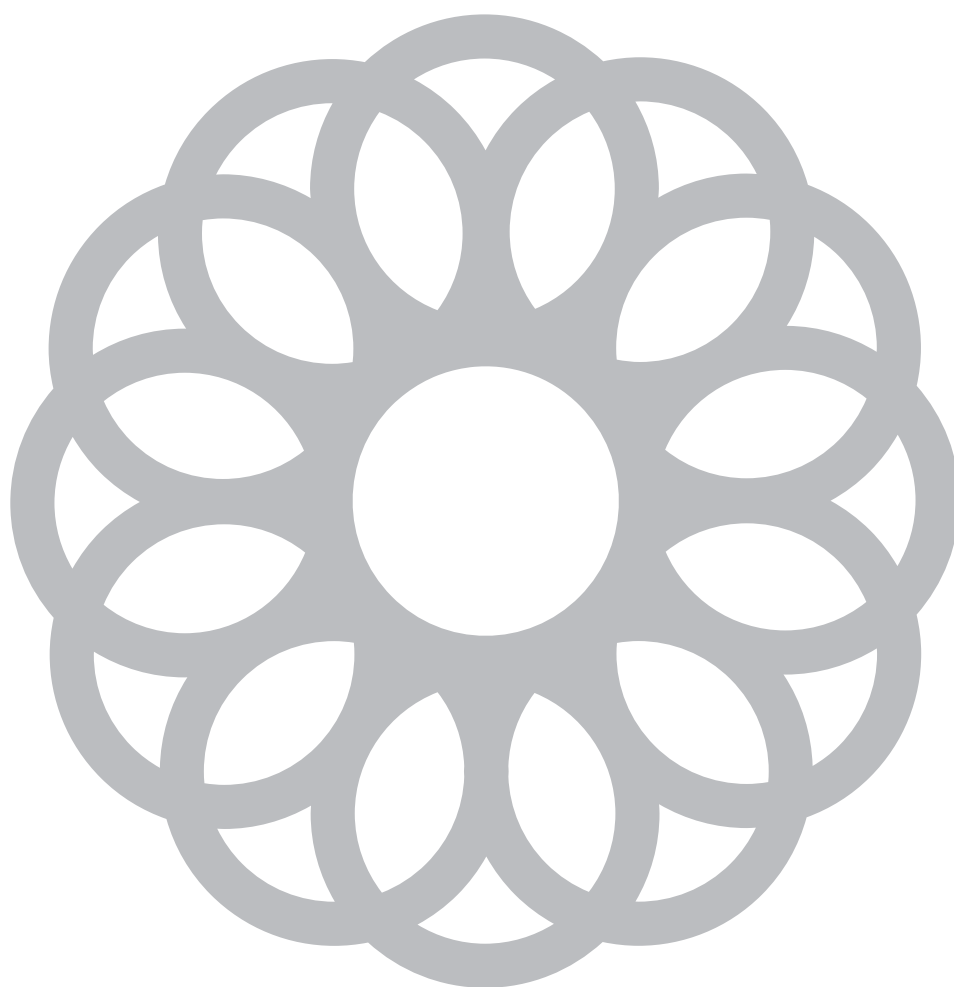
La TRNEE tient un secrétariat qui commande et analyse les recherches dont ses membres ont besoin pour faire leur travail. Le secrétariat soutient également la TRNEE dans l'exercice de ses activités et de ses opérations de recherche, d'administration, de promotion et de communication.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 / L'ANNÉE EN BREF.....	09
2.0 / PERSPECTIVES D'AVENIR.....	23
3.0 / ÉNONCÉ DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	27
4.0 / RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	29
5.0 / ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	31
6.0 / ÉTAT DES RÉSULTATS.....	33
7.0 / ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA.....	35
8.0 / ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	37
9.0 / NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	39

1.0

/ L'ANNÉE EN BREF



L'ANNÉE EN BREF

PROGRAMMES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE RECHERCHE

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer que ses activités en matière de politiques et de recherche sont pertinentes aux intérêts nationaux du Canada.

La Table ronde donne à tous nos intervenants la chance de se rencontrer et de participer au développement d'idées et de connaissances efficaces. Grâce à sa recherche et à ses analyses, la Table ronde sert de catalyseur aux politiques publiques innovatrices et efficaces en matière de durabilité. La TRNEE offre des conseils indépendants aux gouvernements sur la façon de mieux faire face aux défis et de saisir les occasions qui se présentent pour créer au 21^e siècle une économie durable pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Au cours de l'année financière 2009-2010, la TRNEE a centré son attention sur plusieurs grandes questions et sur la recherche, notamment :

- La politique de prix pour le carbone;
- Les risques et possibilités économiques que présente le changement climatique;
- L'adaptation de l'infrastructure nordique au changement climatique;
- La pérennité de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada;
- Gouvernance du développement durable;
- Revue de la mise en œuvre du protocole de Kyoto par le gouvernement du Canada.

Nous avons publié plusieurs rapports ainsi qu'une brochure sur notre travail en 2009-2010. Nous avons également tenu 25 réunions de consultations sur différentes questions importantes partout au pays. Ces séances de consultation avaient pour but de s'assurer de l'engagement de nos intervenants dans différentes phases de nos initiatives (définition de la portée des programmes, partage d'information, révision des résultats et discussion des recommandations).

OBJECTIF 2050 : POLITIQUE DE PRIX POUR LE CARBONE POUR LE CANADA

Publié en avril 2009, ce rapport recommandait une politique de prix pour le carbone pour le Canada, destinée à répondre aux objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement pour 2020 et 2050. Le rapport s'attarde sur la façon de mieux mettre sur pied une politique unifiée de prix pour le carbone pour le Canada – sous forme d'un système national de quotas et

d'échanges – qui respecterait les objectifs environnementaux du Canada aux moindres coûts économiques possibles. Le rapport contenait un rapport consultatif et un précis d'information technique. La recherche de la TRNEE comprenait une consultation étendue auprès des intervenants, de l'information continue provenant d'un Comité consultatif d'experts et la création de nouveaux outils de modélisation et d'analyse économiques.

Dans la foulée de la publication du rapport, la TRNEE a tenu une série de séances de relations externes dans six villes canadiennes – Vancouver, Calgary, Ottawa, Toronto, Montréal et Halifax – au cours du printemps et de l'été de 2009, afin d'évaluer les opinions régionales et de prendre conscience de l'impact potentiel de la politique sur le prix du carbone proposée. Un sommaire, publié en décembre 2009, fait état des principaux résultats de ces séances, y compris les domaines d'entente ou de divergence ainsi que les enjeux particuliers que, selon les participants, le gouvernement fédéral devait connaître avant de s'engager dans un système national unifié de quotas et d'échanges.

Les participants partout au Canada ont appuyé de façon non équivoque les recommandations du rapport *Objectif 2050*, notamment :

- Une politique sur le prix du carbone applicable à l'économie à son ensemble et offrant la plus grande couverture possible;
- Une feuille de route de mise en œuvre de quotas et d'échanges d'*Objectif 2050*, qui est perçue comme logique et une approche séquentielle à la mise en œuvre d'une politique adaptative qui minimise les risques;
- Une action immédiate plutôt que d'attendre;
- Le passage à une approche nationale unifiée des politiques et des prix du carbone partout au Canada plutôt que la fragmentation qui existe actuellement;
- La recommandation du rapport qui envoie un signal clair au sujet du prix du carbone qui soit certaine et crédible, tout en étant capable de s'adapter aux circonstances changeantes à l'avenir;
- Un système de quotas et d'échanges qui puisse à terme se joindre à celui des États-Unis;
- L'utilisation des recettes d'enchères d'abord et avant tout pour le déploiement de la technologie et l'innovation;
- Les recommandations du rapport concernant de nouvelles institutions de gouvernance.



Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada - Rapport sur les relations externes, diffusé en décembre 2009.

De plus, les participants des séances désiraient que le gouvernement fédéral soit au courant de certains enjeux, notamment que :

- La mise en œuvre d'un système de quotas et d'échanges pourrait placer les entreprises canadiennes dans une position défavorable par rapport aux entreprises américaines si l'on en juge par les mesures protectionnistes américaines proposées dans le projet de loi sur le climat, au sujet de la fuite de carbone et une enchère des permis plus importante au Canada qu'aux É.-U.
- Le système énergétique pourrait ne pas avoir la capacité nécessaire pour répondre aux demandes d'électrification qui découleraient d'un prix sur le carbone.

Des exemplaires du rapport *Objectif 2050*, du précis d'information technique et du rapport sur les relations externes se trouvent à : http://www.trnee-nrtee.ca/fra/enjeux/programmes/carbon-emissions-pricing/carbon_emissions_pricing.php

PROSPÉRITÉ CLIMATIQUE – RISQUES ET POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LE CANADA

En s'appuyant sur ses précédents travaux sur le changement climatique, la TRNEE a lancé son programme *Prospérité climatique* en 2009-2010, qui met l'accent sur les risques et possibilités économiques associés au changement climatique pour le Canada. Une brochure qui donne les détails du programme a été publiée et distribuée à un grand nombre d'intervenants.

Le programme *Prospérité climatique* élaborera des recommandations en matière de politiques stratégiques pour les gouvernements pour assurer l'avenir économique du Canada dans le cadre du changement climatique au moyen de sept rapports distincts. Il offrira de nouvelles perspectives et de nouvelles idées sur la façon dont le Canada peut non seulement faire face au changement climatique, mais en tirer profit. En 2009-2010 on a concentré les efforts sur la définition de la portée du programme, la recherche initiale et la consultation des intervenants, ce qui a mené à une approche intégrée et détaillée, axée sur deux volets principaux de recherche en politiques

Le premier volet touche les impacts physiques du changement climatique. Le changement climatique présente des risques pour l'économie, provenant par exemple de la hausse du niveau des mers et océans et des activités météorologiques extrêmes comme les tempêtes et les inondations. Mais le changement économique aura également des avantages économiques pour le Canada, du moins à court terme, comme la réduction des coûts de chauffage grâce aux hivers moins froids. À l'heure actuelle, nous avons assez de connaissance sur ce que les impacts physiques du changement climatique signifieront pour l'économie et les régions du Canada ainsi que pour les coûts d'adaptation.



Prospérité climatique : Risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada, diffusé en avril 2010.

Le deuxième volet de recherche couvre les risques et possibilités qui découlent de la transition mondiale vers une économie de faibles émissions de carbone. Au fur et à mesure que le monde met en place des politiques pour réduire les émissions de carbone, de nouvelles industries et de nouvelles technologies verront le jour. Ce volet de travail explorera la façon dont le Canada peut saisir les occasions et améliorer sa compétitivité.

Des travaux ont été entrepris dans les deux volets. La TRNEE a lancé un ambitieux programme de recherche qui a mis au jour des outils originaux de modélisation et d'analyse économique et a permis d'importantes consultations avec les principaux intervenants du milieu de l'environnement et de l'industrie ainsi que des experts. Des progrès importants ont été accomplis dans la compréhension des impacts du changement climatique pour le Canada dans le cadre de différents scénarios de réchauffement, dans la compréhension des implications économiques du changement climatique dans quatre secteurs (les zones côtières, la santé chez les humains, l'infrastructure publique et les forêts), dans la compréhension des incidences de l'incertitude des É.-U. en matière de politique climatique sur les choix que Canada doit faire pour sa politique climatique et de la place du Canada sur la scène de la compétitivité relative aux faibles émissions de carbone comparativement aux autres pays du G8.

La connaissance de notre situation actuelle est essentielle pour déterminer sur quoi nous devons nous concentrer si nous voulons que le Canada soit compétitif et gagnant dans cette nouvelle réalité. Voilà le but du premier rapport intitulé *À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone*, publié en mai 2010. Il évalue la compétitivité du Canada comparativement aux autres pays du G8 dans des secteurs tels que les émissions et l'énergie, les compétences, l'investissement, l'innovation et la gouvernance.

Des exemplaires du rapport et de la brochure, ainsi que de l'information supplémentaire sur le programme *Prospérité climatique* se trouvent sur le site <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/enjeux/programmes/prosperte-climatique/prosperte-climatique-fra.php>

FRANC NORD : ADAPTATION DE L'INFRASTRUCTURE DU NORD CANADIEN AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Nord canadien est en première ligne du changement climatique. La vitesse et l'intensité des changements et la capacité de réponse inégale et limitée pour s'attaquer aux risques du changement climatique représentent une menace particulière pour cette région. Ceci est particulièrement évident en ce qui concerne l'infrastructure. Les défis futurs incluent l'ingénierie dans les climats froids, un manque de systèmes d'urgence dans les infrastructures et des ressources financières limitées en matière de finances et de ressources humaines pour évaluer les risques et appliquer et imposer



À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone, diffusé en mai 2010.

les normes. De surcroît, la fonte du pergélisol menace les fondations des édifices et les routes, les pipelines et l'infrastructure des communications, tandis que les marées de tempêtes, les feux de friches, les inondations, les blizzards ainsi que les vents et les parcours des tempêtes changeants présentent tous des risques aux collectivités éloignées et vulnérables.

Étant donné les effets du changement climatique, ainsi que les changements démographiques et l'accroissement du développement économique, l'infrastructure du Nord canadien sera sans doute soumise à des pressions sans précédent. Le but du programme était de démontrer comment les améliorations dans l'utilisation des mécanismes axés sur les risques – les codes et les normes, l'assurance et la gestion des désastres – peut réduire la vulnérabilité de l'infrastructure du Nord tout en abordant les risques liés au climat à l'avenir. Publié en novembre 2009, *Franc Nord* était le résultat de deux ans de recherches et de consultations intensives avec près de 100 intervenants du Nord et de partout ailleurs au Canada.

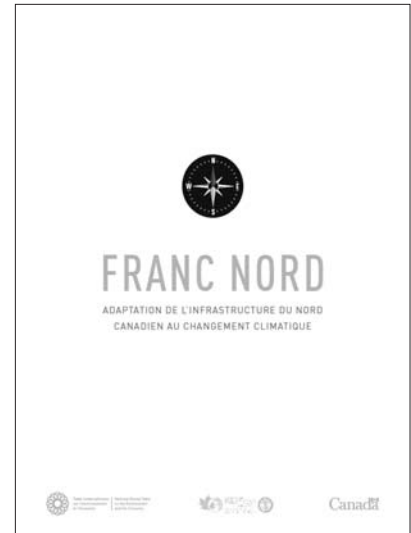
Le rapport fait 16 recommandations pour rendre l'infrastructure des collectivités, de l'énergie et des transports plus résiliente et capable de s'adapter au changement climatique prévu. Les recommandations de la TRNEE mettent l'accent sur quatre domaines :

1. Intégrer les risques liés au climat aux politiques, processus et mécanismes gouvernementaux actuels.
2. S'assurer que les intérêts nordiques sont représentés et intégrés à l'élaboration de solutions d'adaptation au changement climatique.
3. Renforcer la capacité scientifique et l'utilisation des renseignements dans le Nord pour soutenir les efforts d'adaptation à long terme.
4. Bâtir la capacité de la collectivité à gérer les risques climatiques pour l'infrastructure nordique et pour profiter des occasions.

Des exemplaires du rapport et l'information sur le processus de recherche se trouvent à : <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/publications/franc-nord/franc-nord-fra.php>

COURANT DE CHANGEMENT : LA PÉRENNITÉ DE L'EAU ET DES SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA

Le programme de la TRNEE sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada a été conçu pour examiner la relation entre les secteurs de l'énergie, des mines, de la forêt et de l'agriculture, et la pérennité de l'eau. Le programme rehausse l'importance de la gestion de l'eau au Canada, particulièrement en ce qui a trait aux secteurs des ressources naturelles. Son objectif est de formuler des recommandations à l'intention des gouvernements, de l'industrie et des responsables de la gestion de l'eau en matière de politiques, d'approches et de mécanismes



Franc Nord : Adaptation de l'infrastructure du Nord canadien au changement climatique, diffusé en novembre 2009.

grâce auxquels l'eau peut être mieux gérée pour promouvoir tant la santé des écosystèmes que la pérennité économique des secteurs des ressources naturelles.

En 2009-2010, la TRNEE a terminé la première phase du programme qui s'attardait à définir les utilisations de l'eau les plus importantes par les secteurs ainsi que les enjeux connexes importants. Le sous-comité du programme qui comprenait des membres de la TRNEE a offert un encadrement stratégique pour le programme et a joué un rôle de premier plan durant toute la phase I. Ce groupe est appuyé par un Comité consultatif d'experts composé d'experts canadiens reconnus du domaine de l'eau. Plusieurs réunions tenues conjointement avec les associations industrielles sont également venues s'ajouter à la recherche de la TRNEE. Les réunions ont permis de vérifier les constatations internes de la TRNEE et améliorer la compréhension des principaux enjeux du point de vue des intervenants de l'industrie. Ces travaux ont mené à la publication de *Courant de changement : la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*, publié en juin 2010, conjointement avec le Sommet canadien de l'eau tenu à Mississauga en Ontario.

Vous trouverez de l'information sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada à : <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/publications/courant-changement/rapport-eau-fra.php>

GOVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a plus de 20 ans, les Canadiens ont adopté le concept naissant du développement durable en réaction au rapport Brundtland. Répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre les générations à venir est au cœur de la volonté d'unir les intérêts environnementaux et économiques afin de parvenir à un véritable développement durable. Mais cela s'est avéré plus facile à dire qu'à faire. Les positions contradictoires et les intérêts sans compromis ont remplacé le dialogue et le débat visant à forger des solutions communes en reconnaissance d'un avenir commun. Les gouvernements sont souvent pris entre deux feux, obligés d'arbitrer des positions et des intérêts opposés afin de faire avancer la question tout en innovant dans la façon d'unir les gens.

Aujourd'hui, les enjeux complexes à long terme comme le changement climatique, la gestion de l'eau, l'énergie propre et d'autres enjeux exigent de nouveaux processus de mobilisation afin de réellement accomplir des progrès. C'est pourquoi deux chefs de file en matière de politiques publiques au Canada – la TRNEE et le Forum des politiques publiques – ont collaboré en 2009-2010 afin d'étudier la façon de raviver nos processus de gouvernance dans le but de réaliser de réels progrès en matière de développement durable.



Courant de changement : La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada, diffusé en juin 2010.



Le progrès grâce au processus : Réaliser un développement durable ensemble, diffusé en février 2010.

Au cours de deux tables rondes et d'entrevues personnelles avec 20 experts et intervenants canadiens de premier plan dans le domaine du développement durable et de la gouvernance, la TRNEE a élaboré le contenu menant à la production d'un rapport intitulé *Le progrès grâce aux processus : Réaliser un développement durable ensemble*. Le rapport définit huit « Éléments d'une gouvernance coopérative fructueuse pour un développement durable » :

1. Viser des résultats clairs
2. Trouver les bons responsables
3. Réunir les bonnes personnes
4. Assurer un engagement réel
5. Définir clairement la portée et les règles du processus
6. Favoriser le partage de la prise en charge et des responsabilités
7. Renforcer la légitimité
8. Établir un dialogue continu

On trouvera des exemplaires du rapport à : <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/publications/progres-processus/objectif-developpement-durable-rapport-fra.php>

LA LOI DE MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE KYOTO

La *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK) a été adoptée par le Parlement en juin 2007. Elle demande au Canada de respecter ses engagements internationaux en vertu du Protocole de Kyoto en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 6 pour cent sous les niveaux de 1990 d'ici 2012.

Chaque année, le gouvernement se doit d'établir un plan sur le changement climatique décrivant les mesures et les politiques qu'il prend afin d'assurer que le Canada respecte ses obligations en vertu du protocole de Kyoto. Ce plan donne également les prévisions de réductions d'émissions découlant des mesures et politiques du gouvernement.

Le paragraphe 10(1) de la loi C-288 exige que la TRNEE :

- a) entreprenne des recherches, recueille de l'information et effectue des analyses sur le plan ou l'énoncé dans le contexte du développement durable;
- b) informe le ministre sur les questions qui relèvent de sa compétence, notamment les suivantes:
 - i) La possibilité que chaque mesure ou règlement proposé atteigne les réductions d'émissions prévues dans le plan ou l'énoncé;
 - ii) La possibilité que les mesures ou règlements proposés permettent au Canada de respecter ses obligations en vertu de l'article 3, paragraphe 1, du Protocole de Kyoto
 - iii) Toute autre question que la TRNEE juge pertinente.



Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto, diffusé en juillet 2009.

Le TRNEE a entrepris l'analyse nécessaire pour se conformer à ses obligations en vertu de la *Loi de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto*, et ses constatations sont présentées dans un rapport remis au ministre de l'Environnement en juillet 2009. La TRNEE a tiré les conclusions suivantes dans son rapport:

- Les réductions d'émissions attribuées dans le plan à des politiques et programmes sont sans doute surestimées à cause d'enjeux liés à la méthodologie. Ces problèmes sont particulièrement évidents en ce qui a trait à la comptabilisation des réductions d'émissions au Fonds technologique et au Fonds en fiducie et à la persistance des effets de resquillage, de rebond et des questions liées à l'additionnalité pour certaines mesures.
- Le fait de se fier uniquement à la démarche d'évaluation annuelle de la LMOPK présente des lacunes (notamment en raison de sa portée à court terme et du flou de la définition des réductions d'émissions) telles que le mécanisme formel de comptabilisation et le processus de prévision et de suivi des réductions d'émissions au Canada. Des prévisions transparentes et des processus d'évaluation sont importants pour s'assurer que le Canada peut atteindre l'objectif de réductions d'émissions à long terme. Comparer les prévisions des incidences des politiques et les réductions d'émissions qui en découlent permet d'améliorer autant les méthodes de prévision que les politiques au fil du temps.
- Un processus transparent à long terme (après 2012) pour la prévision et la comptabilisation des réductions d'émissions de GES pourrait traiter ces deux questions.

La réponse de 2009 de la TRNEE à la LMOPK recommandait également :

- que le gouvernement base ses estimations des futures réductions d'émissions sur les changements prévus par rapport à l'inventaire des émissions de GES d'Environnement Canada;
- que les prochains plans élaborés dans le cadre de la LMOPK reflètent à la fois les prévisions d'émissions réelles rapportées dans l'inventaire des émissions et que l'on envisage de développer et mettre en place un processus pour que cette information soit rendue publique au-delà de la période visée par la LMOPK;
- que les prochains plans élaborés dans le cadre de la LMOPK appliquent les mêmes méthodes dans les deux cas et fournissent une explication plus détaillée et plus transparente des différences qui existent entre les prévisions de la modélisation intégrée et celles de chacun des programmes
- que l'analyse des incertitudes présentée dans le plan 2009 soit approfondie en fournissant de l'information supplémentaire sur les hypothèses qui soutiennent les différentes options.

On trouvera des exemplaires du rapport à : <http://www.trnee-nrtee.ca/fr/publications/lmopk-2009/index-LMPOK-Reponse-TRNEE-2009-fra.php>

RÔLE DE CONVOCATION DE LA TRNEE

Afin de fournir des recommandations et des conseils solides en matière de politiques aux gouvernements, la TRNEE fait appel à deux forces principales : la qualité élevée de sa recherche et son pouvoir fort et unique de convocation. La crédibilité de la TRNEE fait d'elle un point de rassemblement naturel et efficace pour tout ce qui touche le développement durable.

En 2009-2010, la TRNEE s'est servie de cette capacité de convocation de façon régulière, pour engendrer des discussions animées et productives sur un grand éventail de sujets d'intérêt touchant tous les secteurs et les régions du Canada. Le personnel et les membres de la TRNEE sont régulièrement sollicités pour faire des présentations à différents fonctionnaires du gouvernement, à des groupes industriels et à d'autres intervenants, et pour les rencontrer. La TRNEE fait usage de son pouvoir de convocation par le biais de séances de consultation, d'exercices de détermination de la portée, de relations externes au sujet de documents publiés et d'un certain nombre d'autres activités qui incluent un rôle d'intervention ou de facilitation.

En 2009-2010, la TRNEE a été engagée plus que jamais dans de telles activités externes, soit en étant l'hôte ou en participant à plus de 60 séances avec intervenants ou allocutions au Canada et ailleurs. La plupart de ces activités étaient organisées dans le cadre des principaux programmes de recherche de la TRNEE. À quelques occasions, la TRNEE a convoqué des intervenants pour participer à des tables rondes sur d'autres sujets connexes. Par exemple, en octobre 2009, nous avons convoqué un groupe d'intervenants du gouvernement, de l'industrie, et d'organismes non gouvernementaux à une table ronde avec le chef du U.K. Carbon Trust. En avril 2009, la TRNEE a été l'hôte d'une rencontre regroupant l'industrie et des intervenants provenant des ONG et du milieu universitaire pour se renseigner sur l'expérience australienne dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange. Blair Comley, sous-secrétaire du ministère australien du changement climatique et de l'efficacité énergétique a fait une présentation et a répondu à nos questions. La TRNEE a également rassemblé des intervenants pour une discussion sur la Canada-Iraq Marshlands Initiative (CIMI), un projet financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La CIMI est une initiative de l'Université de Victoria, le Fraser River Basin Council et l'Université de Waterloo et dont les membres travaillent depuis 2005 à la restauration des marécages irakiens.

INITIATIVES DE LA GESTION ORGANISATIONNELLE

Écologisation de la TRNEE

La TRNEE s'est engagée à agir de façon respectueuse de l'environnement en réduisant son empreinte carbone et rendant son fonctionnement plus vert. En janvier 2010, la TRNEE a adopté un nouveau Code de pratique environnementale et a officialisé un ensemble complet de politiques et de pratiques afin de guider ses efforts d'écologisation. Un nouveau slogan, *Penser vert, Agir vert*, créé et sélectionné par les employés de la TRNEE a résumé l'esprit de cette initiative.

Le secrétariat de la TRNEE s'est engagé à faire un inventaire annuel des émissions de GES produites par les activités de la TRNEE et de calculer son empreinte carbone selon des normes et méthodes reconnues. L'information recueillie par l'inventaire annuel des GES met en valeur les occasions offertes à la TRNEE de réduire ou éliminer l'utilisation d'énergie dans son fonctionnement. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009, l'empreinte carbone de la TRNEE a totalisé 176 tonnes métriques de CO₂e (équivalents dioxyde de carbone), dont la grande majorité est le résultat des déplacements d'affaires.

Pour les détails de la démarche d'écologisation de la TRNEE, visitez la page suivante : <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/a-notre-sujet/ecologisation-trnee/ecologisation-trnee-fra.php>

COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS

Durant l'année 2009-2010, l'unité des communications de la TRNEE a soutenu la production d'un nombre important de rapports et l'élaboration d'outils, nouveaux et mis à jour, afin de maintenir le contact avec la population canadienne, les intervenants et les médias. Durant cette période, le nombre de visiteurs du site Web de la TRNEE a plus que doublé pour atteindre le seuil des 443 050.

Les relations externes de la TRNEE continuent d'être marquées par l'évolution des outils électroniques de publication pour deux de nos rapports, *Le progrès grâce aux processus* et le troisième volume d'*Objectif 2050* qui ont été publiés strictement en format électronique. Nous avons également réduit le nombre d'exemplaires imprimés, de milliers à des centaines dans la plupart des cas. Afin de continuer à profiter de l'efficacité des nouvelles technologies, nous avons augmenté la distribution de rapports au moyen de courriels et, à l'occasion, de la technologie de clés USB. Cette approche réduit à la fois les dépenses de la TRNEE, son empreinte environnementale et élargit sa portée.

Les efforts pour mettre en valeur les publications électroniques a coïncidé



Un nouveau titre d'appel, *Penser vert; agir vert*, qui a été créé et choisi par les employés de la TRNEE a résumé l'esprit de cette initiative.

avec un important nombre de téléchargements de nos produits à partir du site Web de la TRNEE. Par exemple, *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada* a été téléchargé 26 879 fois avant la fin de l'année financière, le précis d'information technique a été téléchargé 18,007 fois, tandis que *Franc Nord : Adaptation de l'infrastructure du Nord canadien au changement climatique*, l'a été à 22 821 reprises.

À part nos communications traditionnelles avec les organisations d'intervenants, la TRNEE a déployé des efforts pour accroître la collaboration avec les agences, les ministères, les organisations non gouvernementales et les autres groupes intéressés dans le développement durable.

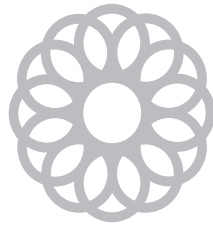
Notre principal outil de communications, le site Web de la TRNEE, a poursuivi son évolution durant l'année – tant du point de vue technologique que de celui du contenu. Les visiteurs du site Web peuvent maintenant profiter d'un plus grand nombre de produits interactifs qui permettent de mieux naviguer dans nos rapports et de mieux les comprendre. Le site Web montre également les gens de la TRNEE au travail, avec des photos et des résumés de différentes réunions où nos analystes en politiques recueillent de l'information pour la rédaction de nos rapports. Toutes ces innovations ont fait augmenter le nombre de visites de notre site.

RAPPORT STATISTIQUE DES TÉLÉCHARGEMENTS

RAPPORTS	Téléchargements en date du 13 juillet 2010	Téléchargements pour l'AF* 2009-2010
<i>Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada – Rapport consultatif</i>	28 689	26 879
<i>Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada – Précis d'information technique</i>	19 926	18 007
<i>Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada – Rapport sur les relations externes</i>	2 166	1 507
<i>Franc Nord : Adaptation de l'infrastructure du Nord canadien au changement climatique</i>	27 878	22 821
<i>Le progrès grâce aux processus : Réaliser un développement durable ensemble</i>	1 050	561
<i>Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto</i>	3 574	2 577
<i>À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone</i>	7 766	Non disponible pour l'AF 2009-2010
<i>Courant de changement : la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada</i>	19 665	Non disponible pour l'AF 2009-2010

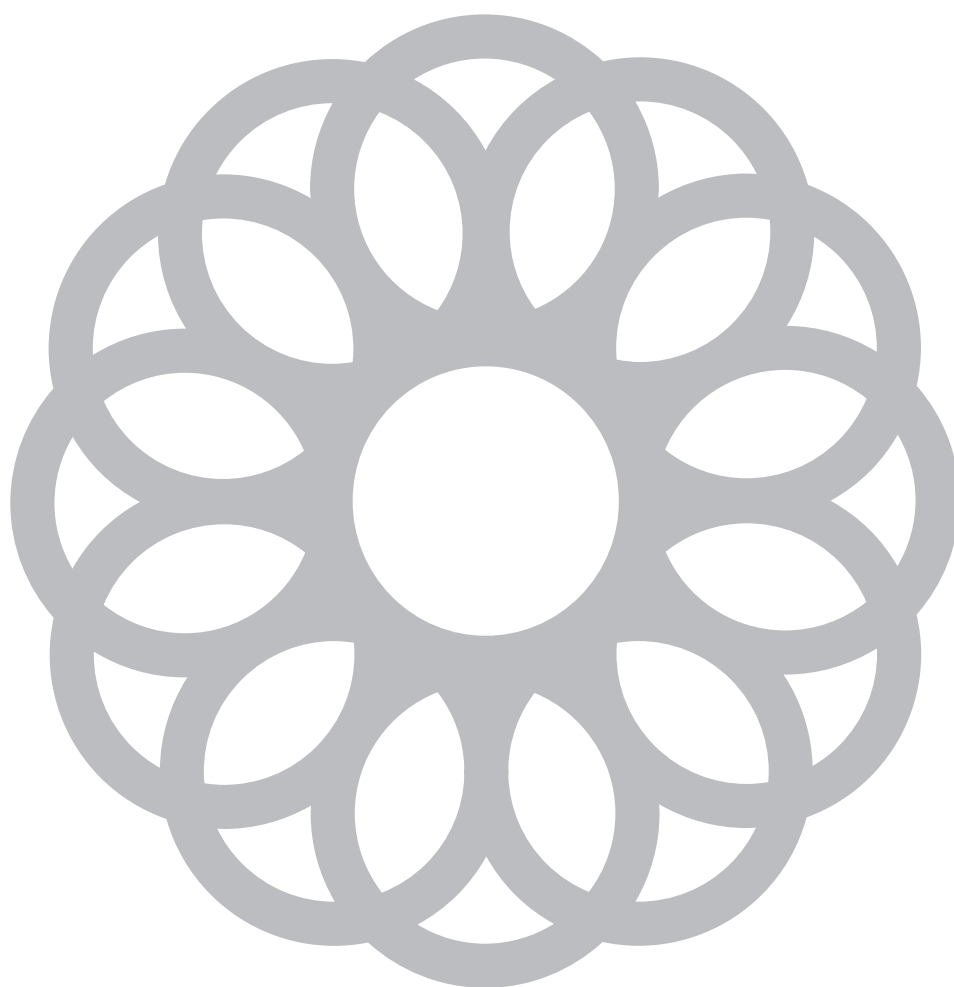
* AF (Année fiscale)

Finalement, la TRNEE a également affiché une présence digne de mention dans les médias au cours de l'année. Les membres de la Table ronde ont fait un bon nombre d'apparitions dans la presse écrite ainsi que dans les médias électroniques. *Franc Nord* et le premier volume de *Prospérité climatique* ont retenu une attention marquée et notre travail a commencé à apparaître dans les blogues et les communications électroniques de différents groupes d'intervenants, de journalistes et d'autres personnes qui utilisent les médias sociaux. La TRNEE a également diffusé des articles critiques en vue d'expliquer ses programmes de recherche dans des publications telles que *The Hill Times* et la revue *Options politiques*.



2.0

/ PERSPECTIVES D'AVENIR



PERSPECTIVES D'AVENIR

LA PÉRENNITÉ DE L'EAU ET DES SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA

Le programme sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada a d'ambitieux objectifs pour sa phase II qui s'étendra d'avril 2010 à mars 2011. Au cours de cette période, la TRNEE effectuera de la recherche sur la gouvernance et la gestion de l'eau, en s'attardant plus particulièrement sur la distribution de l'eau, les instruments de politiques, la gestion des données et de l'information et la gouvernance collaborative. À la recherche viendront s'ajouter plusieurs réunions avec des intervenants et des experts. Ceci mènera à la rédaction d'un deuxième rapport qui devrait être publié au cours du printemps et de l'été 2011, qui présentera des options, des solutions et des recommandations pour améliorer la gouvernance de l'eau au pays.

PROSPÉRITÉ CLIMATIQUE — RISQUES ET POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LE CANADA

Le changement climatique et la réponse du Canada ont d'importantes répercussions économiques pour l'avenir de notre pays. S'assurer que le Canada est bien préparé pour s'adapter et prospérer dans une économie mondiale de plus en plus aux prises avec le carbone est au centre de cette importante initiative de recherche de la TRNEE qui a été lancée en 2009-2010 et qui sera au sommet des priorités de la TRNEE au cours des deux prochaines années. Le calendrier à la page suivante illustre le plan de publications au cours des années qui viennent.

En 2010-2011, on mettra la touche finale à notre analyse des risques et des possibilités en matière de politiques climatiques canado-américaines. Simultanément, nous planifions terminer le travail sur les impacts physiques du changement climatique et sur les coûts nationaux nets du changement climatique pour le Canada. Nous prévoyons publier ces trois rapports au cours de l'année. La TRNEE collaborera également avec la Société géographique royale du Canada pour la publication de son numéro d'octobre 2010 du *Canadian Geographic* et de son compagnon de langue française *Géographica* qui seront entièrement dédiés au programme *Prospérité climatique* de la TRNEE.

Et pour terminer, dans la foulée des premiers rapports de *Prospérité climatique*, en 2010-2011, la TRNEE commencera son travail sur le développement de tout un éventail d'avenues et d'actions en matière de politiques pour aider le Canada à tirer profit de son potentiel pour s'adapter au changement climatique, ainsi que celles nécessaires pour que le Canada puisse prospérer dans une économie faible en carbone. Ce travail mènera à la publication de deux rapports de politiques en 2011-2012.

PROSPÉRITÉ CLIMATIQUE : CHRONOLOGIE

2010

2011



RAPPORT 01 //
ANALYSE COMPARATIVE
DE LA CONCURRENCE
CANADIENNE DANS UN
MONDE FAIBLE EN CARBONE

Ce rapport évalue la capacité concurrentielle du Canada dans une économie mondiale faible en carbone, en comparant notre pays aux autres nations du G8 du point de vue des émissions et de l'énergie, des compétences, de l'investissement, de l'innovation et de la gouvernance.



RAPPORT 02 //
ÉTUDE SUR LES POLITIQUES
CLIMATIQUES DU CANADA
ET DES ÉTATS-UNIS

Ce rapport examine les choix qui s'offrent aux Canadiens en matière de politiques climatiques à partir des voies que pourraient emprunter les États-Unis et les conséquences pour la réalisation des objectifs environnementaux du Canada au coût économique le plus faible.



RAPPORT 03 //
RÉSUMÉ DES EFFETS PHY-
SIQUES DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE AU CANADA

Ce rapport présentera les risques et les occasions qu'offriront le réchauffement climatique au Canada dans les cent prochaines années en ce qui a trait aux écosystèmes, aux ressources hydriques, à la santé, à l'infrastructure et aux secteurs des ressources naturelles, et de quelle façon l'adaptation constituera un atout.



RAPPORT 04 //
LE COÛT NATIONAL NET DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce rapport fournit, pour la première fois, les coûts économiques nationaux des effets du changement climatique sur le Canada, et présente un aperçu détaillé de quatre secteurs clés : les zones côtières, la santé humaine, l'infrastructure publique et les forêts.



RAPPORT 05 //
RAPPORT SUR LE CHEMINEMENT
STRATÉGIQUE POUR
L'ADAPTATION AU CHANGE-
MENT CLIMATIQUE

S'appuyant sur une série de rapports déjà produits sur la prospérité climatique, ce rapport consultatif présentera une gamme de voies politiques et de mesures qui aideront le Canada à profiter des occasions de s'adapter au changement climatique.



RAPPORT 06 //
RAPPORT SUR LE CHEMINEMENT
STRATÉGIQUE POUR
LA TRANSITION VERS UNE
ÉCONOMIE MONDIALE
FAIBLE EN CARBONE

S'appuyant sur une série de rapports déjà produits sur la prospérité climatique, ce rapport consultatif présentera une gamme de voies politiques et de mesures nécessaires pour que le Canada se démarque dans une économie mondiale faible en carbone dans des secteurs comme l'énergie, l'innovation, les compétences, l'investissement et la gouvernance.



RAPPORT 07 //
LA MOBILISATION
DES CITOYENS

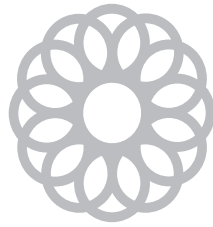
Ce rapport présentera un aperçu des points de vue des citoyens canadiens recueillis dans le cadre du programme et qui visent à faire en sorte que les mesures mises en place en matière de changement climatique soient appuyées par un vaste consensus social fondé sur un dialogue et un débat démocratiques.



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie | National Round Table
on the Environment
and the Economy

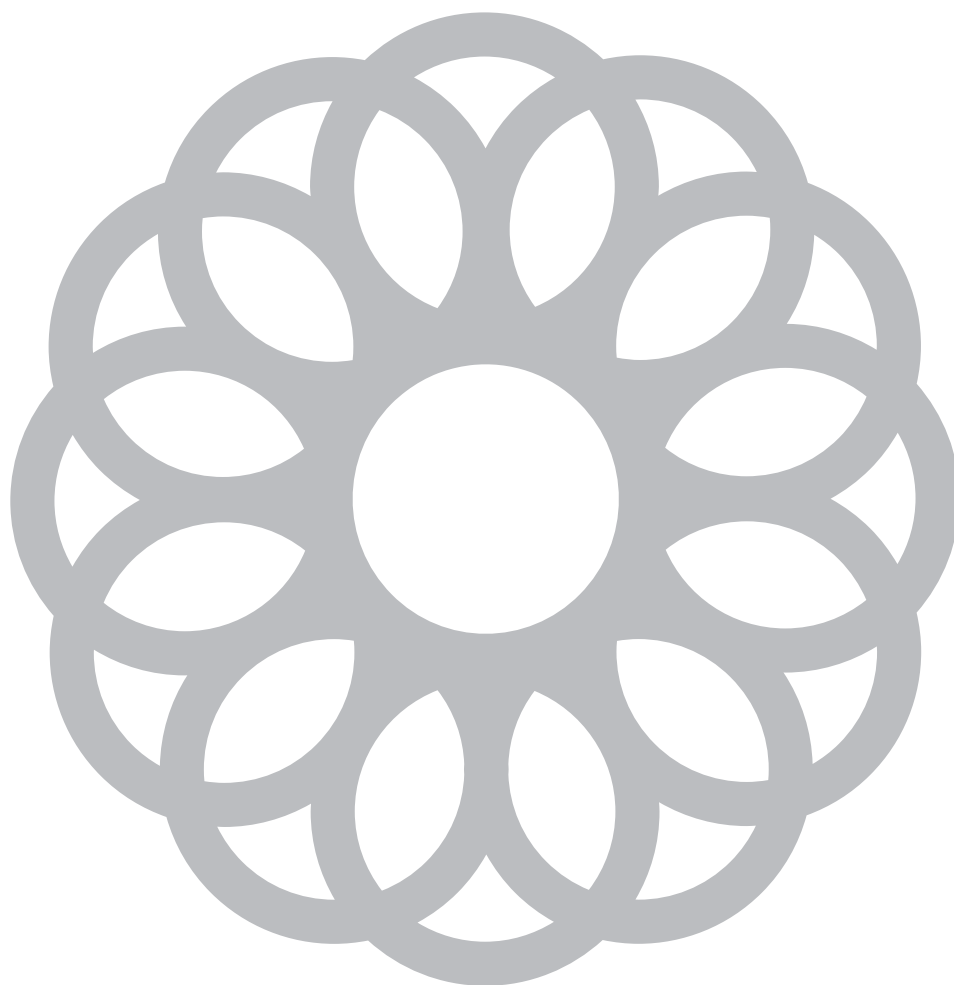


UNE INITIATIVE CANADIENNE



3.0

/ ÉNONCÉ DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS



ÉNONCÉ DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

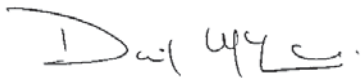
L'objectivité et l'intégrité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2009 ainsi que de toute l'information contenue dans ce rapport relève de la responsabilité de la direction de la TRNEE. La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, et aux consignes de fin d'année émises par le *Bureau du contrôleur général*.

La direction assure l'objectivité et l'intégrité de l'information qui figure dans les présents états financiers. Certaines informations sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction à cet égard, en tenant compte de l'importance de ces informations. Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de responsabilisation et de reddition de compte, la direction tient des registres comptables dans le cadre d'une comptabilisation centralisée des opérations financières réalisées par la TRNEE. L'information financière déposée auprès des *Comptes publics du Canada* et consignée dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la TRNEE concorde avec celle figurant dans les présents états financiers.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, qu'elles sont effectuées dans le cadre des pouvoirs consentis par le Parlement, et dûment comptabilisées afin d'assurer une reddition de compte effective à l'égard des fonds publics. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une séparation appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les employés et membres de la TRNEE.

Les états financiers de la TRNEE ont été vérifiés par la *vérificatrice générale du Canada*, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin

Le directeur des services intégrés
et chef des services financiers,

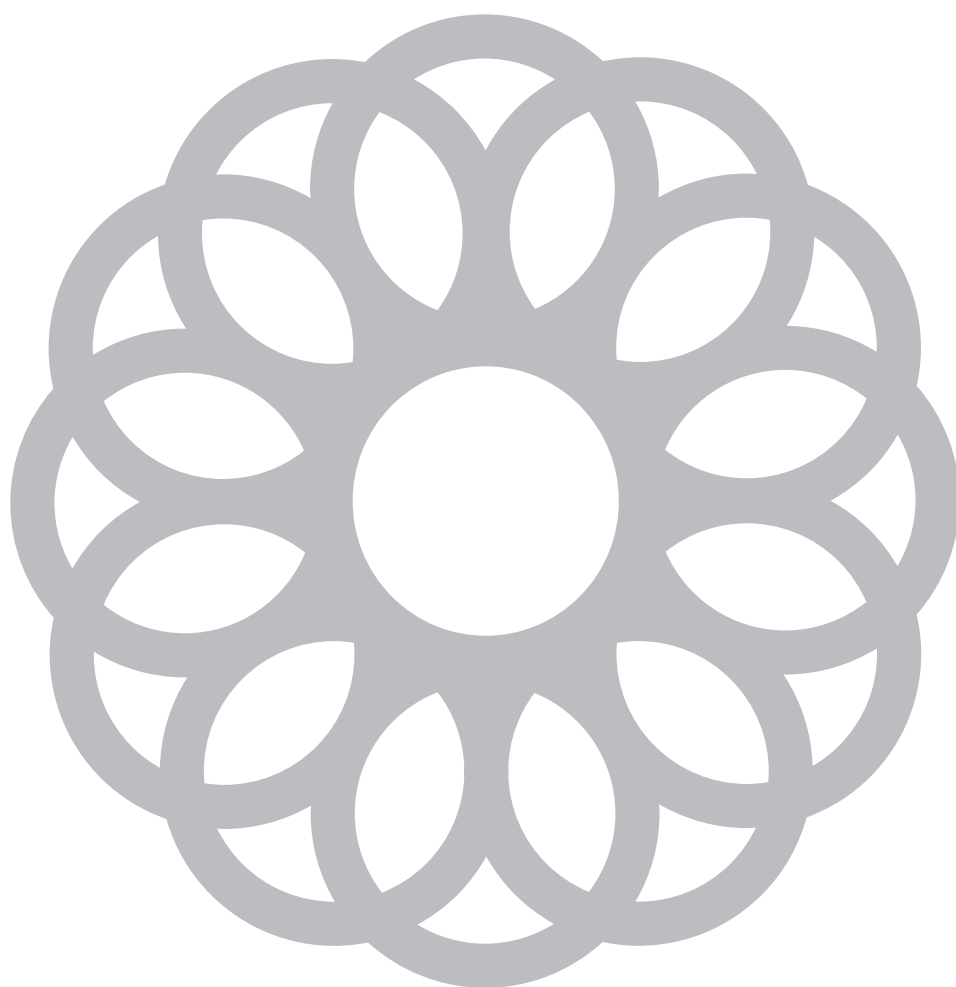


Jim McLachlan

Ottawa, Canada
le 30 juin 2010

4.0

/ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Environnement
et à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2010 et les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

John Rossetti, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 30 juin 2010

5.0

/ ÉTAT DE LA SITUATION
FINANCIÈRE



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars

	2010 (\$)	2009 (\$)
ACTIF		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	472 674	431 901
Créances (note 4)	17 611	58 447
	490 285	490 348
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	7 222	16 415
Immobilisations corporelles (note 5)	219 748	201 967
	226 970	218 382
TOTAL DE L'ACTIF	717 255	708 730
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	613 070	589 662
Avantages sociaux futurs (note 7)	516 474	532 206
	1 129 544	1 121 868
CAPITAUX PROPRES DU CANADA		
	(412 289)	(413 138)
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	717 255	708 730

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

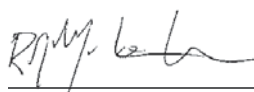
Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin

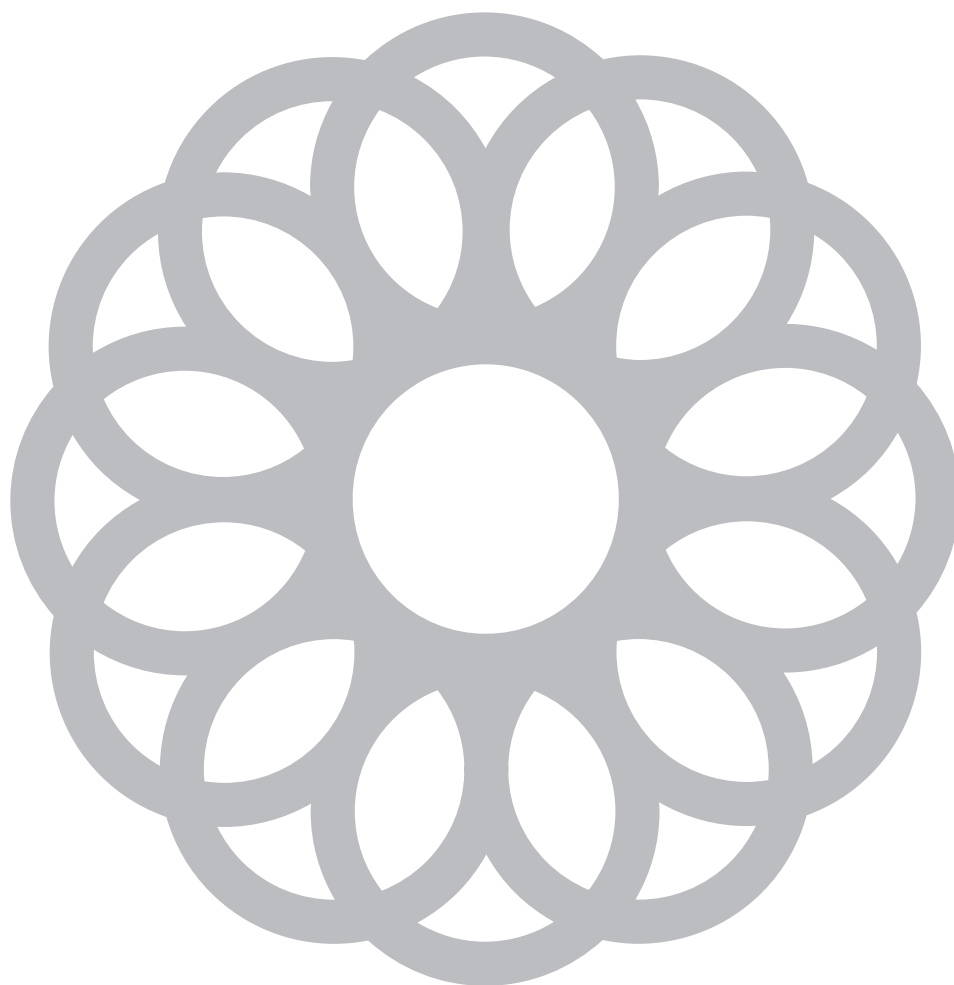
Le directeur des services intégrés
et chef des services financiers,



Jim McLachlan

6.0

/ ÉTAT DES RÉSULTATS



ÉTAT DES RÉSULTATS

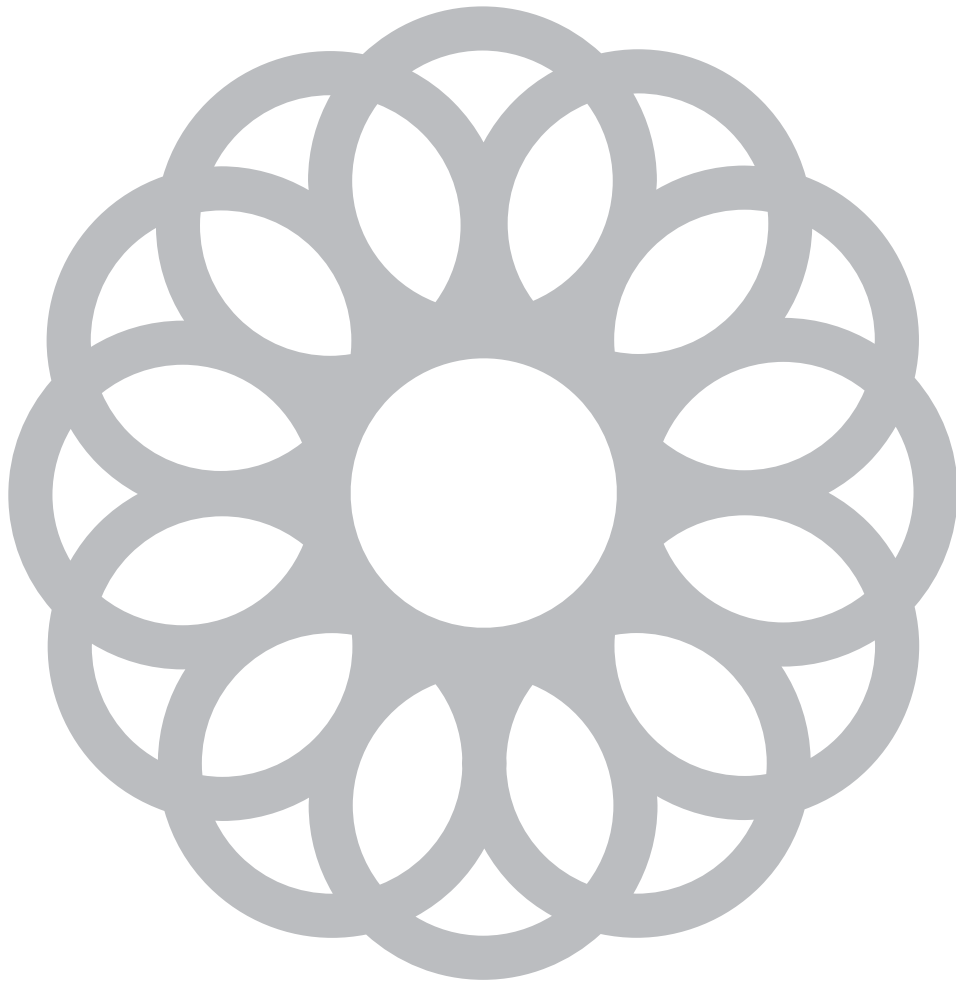
pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010 (\$)	2009 (\$)
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	2 998 721	3 000 872
Services professionnels et spéciaux	1 095 718	1 372 643
Location	402 312	435 605
Frais de déplacement	145 661	165 169
Publications	115 756	157 956
Communications	88 179	96 718
Mobilier et matériel	88 145	81 021
Réparations et entretien	83 786	47 255
Amortissement des immobilisations corporelles	71 993	66 631
Services publics, fournitures et approvisionnements	37 202	35 771
	5 127 473	5 459 641
Comité exécutif		
Frais de déplacement et de séjour	970	629
Honoraires des membres	4 529	4 866
	5 499	5 495
Autres comités		
Frais de déplacement et de séjour	81 115	100 751
Honoraires des membres	132 744	133 868
	213 859	234 619
TOTAL DES CHARGES	5 346 831	5 699 755
REVENUS		
Dons (note 10)	-	105 000
Divers	34 690	885
TOTAL DES REVENUS	34 690	105 885
COÛT D'EXPLOITATION NET	5 312 141	5 593 870

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

7.0

/ ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES
DU CANADA



ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010 (\$)	2009 (\$)
Capitaux propres du Canada en début d'exercice	(413 138)	(313 404)
Coût d'exploitation net	(5 312 141)	(5 593 870)
Services reçus gratuitement (note 3)	433 976	433 976
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	40 773	(101 471)
Encaisse nette provenant du gouvernement (note 9)	4 838 240	5 161 630
CAPITAUX PROPRES DU CANADA EN FIN D'EXERCICE	(412 289)	(413 138)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

8.0

/ ÉTAT DES FLUX DE
TRÉSORERIE



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

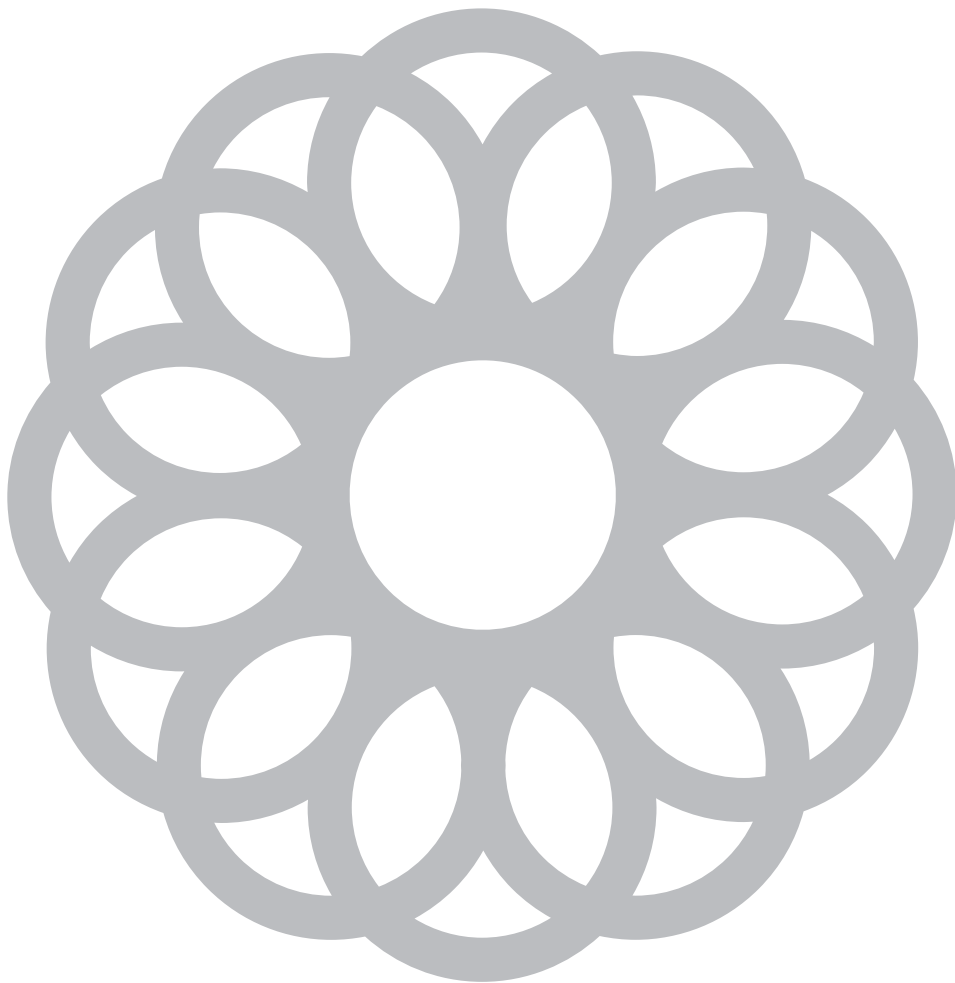
pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010 (\$)	2009 (\$)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Coût d'exploitation net	5 312 141	5 593 870
Éléments hors trésorerie inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	(71 993)	(66 631)
Services reçus gratuitement	(433 976)	(433 976)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des créances	(40 836)	(36 439)
Diminution des charges payées d'avance	(9 193)	(16 199)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(23 408)	115 483
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	15 732	(104 475)
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	4 748 467	5 051 632
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	89 774	109 998
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	89 774	109 998
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	4 838 240	5 161 630

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

9.0

/ NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

1. POUVOIRS ET OBJECTIF

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), constituée en 1994 en vertu de la Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La TRNEE atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants sur des sujets précis, et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses charges d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. La TRNEE n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général. Les principales conventions comptables sont :

a) Crédits parlementaires

La TRNEE est financée en majeure partie par le gouvernement au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la TRNEE ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les crédits étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 9 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Somme à recevoir du Trésor

La TRNEE exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui sont administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la TRNEE sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la TRNEE proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la TRNEE a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où survient l'opération ou l'événement sous-jacent dont les revenus découlent. Les revenus reçus, mais non encore gagnés, sont présentés à titre de revenus reportés. Les fonds reçus de parties externes étant destinés à des fins déterminées sont comptabilisés dès qu'ils sont reçus tant que revenus reportés. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les charges connexes sont engagées.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de départ sont comptabilisées à mesure qu'elles sont gagnées par les employés et calculées en fonction de l'information provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. Ces indemnités de départ constituent pour la TRNEE une obligation dont le règlement se fera normalement à même les crédits futurs.

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charge à mesure que les employés ont droit à ces avantages en vertu des modalités de leur contrat de travail respectif.

Les cotisations au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'ensemble des obligations de la TRNEE envers ce Régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la TRNEE n'est pas tenue de verser des cotisations relativement à une insuffisance actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique, le cas échéant.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée aux capitaux propres du Canada

e) Créances

Les créances sont présentées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les comptes où le recouvrement est incertain.

f) Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, la TRNEE est partie à diverses procédures judiciaires. Il s'agit de passifs éventuels qui peuvent devenir des obligations réelles si un ou plusieurs événements se produisent ou, au contraire, ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur se produise, ou qu'il ne se produise pas, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif, et une charge est constatée dans les états financiers.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

CATÉGORIE DE BIENS	VIE UTILE
Améliorations locatives	Le moindre du reste du terme, ou 10 ans
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites sont la vie utile des immobilisations corporelles et les hypothèses sous-jacentes aux indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des estimations. Les estimations de la direction font l'objet d'une révision périodique et les rajustements, le cas échéant, sont portés aux états financiers de l'exercice durant lequel ils sont connus.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La TRNEE est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La TRNEE effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services reçus gratuitement.

La TRNEE a engagé avec des apparentés des charges totalisant 1 205 312 \$ (2009 - 1 190 572 \$) dont 433 976 \$ (2009 - 433 976 \$) pour des services reçus gratuitement. Ces services comprennent 370 976 \$ (2009 - 370 976 \$) pour la location de locaux.

4. CRÉANCES

	2010 (\$)	2009 (\$)
Autres ministères	14 064	30 388
Tiers	2 547	27 059
Avances aux employés	1 000	1 000
Total des créances	17 611	58 447

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût au 31 mars 2009	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2010
Améliorations locatives	153 424 \$	44 919 \$		198 343 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	205 448 \$	44 855 \$		250 303 \$
Mobilier et matériel	172 491 \$			172 491 \$
	531 363 \$	89 774 \$		621 137 \$

	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2010	Valeur comptable nette au 31 mars 2009
Améliorations locatives	23 945 \$	76 198 \$	122 145 \$	101 173 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	39 846 \$	175 974 \$	74 329 \$	69 319 \$
Mobilier et matériel	8 202 \$	149 217 \$	23 274 \$	31 475 \$
	71 993 \$	401 389 \$	219 748 \$	201 967 \$

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2010 (\$)	2009 (\$)
Fournisseurs	559 329	572 996
Autres ministères	53 741	16 666
Total des créditeurs et charges à payer	613 070	589 662

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Indemnités de départ

La TRNEE calcule son passif estimatif pour les indemnités de départ en utilisant des informations provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel pour les indemnités pour l'ensemble du gouvernement. Le passif des indemnités de départ, incluant la tranche à court terme, a été établi à 516 474 \$ (2009 - 532 206 \$). Le montant comptabilisé au titre des salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice a été de (15 731) \$ (2009 - 210 759 \$) et le montant payé a été de 0 \$ (2009 - 106 284 \$).

ii) Prestations de retraite

Les cotisations de la TRNEE et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice sont comme suit :

	2010 (\$)	2009 (\$)
Cotisations de la TRNEE	294 403	257 023
Cotisation des employés	173 820	129 420

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités de la TRNEE peuvent résulter en la conclusion de contrats pluriannuels importants et d'autres obligations en vertu desquels la TRNEE serait appelée à verser des sommes lorsque les services visés auront été rendus. Les obligations contractuelles importantes peuvent raisonnablement être estimées comme suit :

	2011	2012	2013	2014 et après	TOTAL
Contrat de location-exploitation	18 233 \$	8 351 \$	964 \$	-	27 548 \$

9. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La TRNEE est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de la TRNEE diffèrent selon qu'ils sont présentés d'après le financement par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des écarts.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

	2010 (\$)	2009 (\$)
Coût d'exploitation net	5,312,141	5 593 870
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net, mais sans incidence sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(71 993)	(66 631)
Services reçus gratuitement	(433 976)	(433 976)
Autres revenus	34 690	105 885
	(471 280)	(394 722)
Variations dans les comptes ayant une incidence sur le coût d'exploitation net, mais sans incidence sur les crédits :		
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	15 732	(104 475)
	15 732	(104 475)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût d'exploitation net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	89 774	109 998
Diminution des charges payées d'avance	(9 193)	(16 199)
	80 581	93 799
Crédits de l'exercice utilisés	4 937 174	5 188 471

b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :

	2010 (\$)	2009 (\$)
Crédit parlementaire – approuvé :		
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	5 043 075	5 167 183
Crédits législatifs :		
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	407 761	411 000
	5 450 836	5 578 183
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(513 662)	(389 712)
Total des crédits utilisés	4 937 174	5 188 471

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

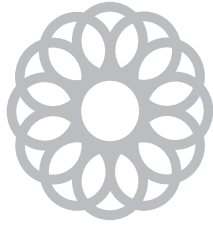
	2010 (\$)	2009 (\$)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 838 240	5 161 630
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais sans incidence sur les crédits :		
Autres revenus	34 690	105 885
	34 690	105 885
Rajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Variation des créances	40 836	36 439
Variation des créditeurs et charges à payer	23 408	(115 483)
	64 244	(79 044)
Crédits de l'exercice utilisés	4 937 174	5 188 471

10. DONS

Aucuns dons reçus en 2010 (2009 – 105 000 \$).

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les besoins de présentation de l'exercice en cours.



Imprimé sur du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation.